

Questions orales

Le député demande pourquoi ils n'ont pas cherché à vérifier ces renseignements auprès d'une tierce partie ou par d'autres moyens, afin d'avoir suffisamment de preuves pour en référer au ministère de la Justice. En fait, ils tenaient à le faire et ils ont toujours pensé que s'ils étaient en mesure d'obtenir des preuves d'une tierce partie, non pas cette information qui a été obtenue sans avertissement, mais bien des preuves valables, ils en réfèreraient au ministère de la Justice, afin d'obtenir du procureur général la permission d'intenter une poursuite au Canada.

* * *

L'AGENCE D'EXAMEN DE L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER**LA PROMESSE ÉLECTORALE**

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Madame le Président, ma question s'adresse au premier ministre et fait suite aux questions que le député d'Oshawa (M. Broadbent) a posées tout à l'heure. J'ai en main le texte d'un discours que le premier ministre a prononcé le 12 février 1980 durant la campagne électorale et au cours duquel il a fait trois promesses précises au sujet du renforcement de l'AEIA. L'une de ces promesses était la suivante:

Nous voulons élargir et renforcer le mandat de l'AEIE... Dans le cadre de son mandat élargi, l'AEIE procédera à une enquête périodique sur toutes les grosses sociétés étrangères, notamment en ce qui concerne leurs efforts en matière de promotion des exportations, de recherche et de développement.

Si le gouvernement avait tenu cette promesse, nous aurions peut-être évité des débâcles comme celles de Bowater et d'Iron Ore.

Le premier ministre a eu trois ans pour tenir cette promesse qu'il a faite à la fin de la campagne électorale de 1980. Pourquoi ne l'a-t-il pas tenue?

M. Nielsen: Pour la même raison.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, c'est parce qu'au moment où s'achevait la campagne électorale de 1980, les capitaux d'investissement ne manquaient pas. Il n'y avait pas 12 p. 100 de chômeurs. Nous pensions pouvoir nous permettre d'être davantage sélectifs...

M. Nielsen: L'essence ne coûtait pas \$2 le gallon non plus.

M. Trudeau:... à propos des investissements étrangers au Canada. Depuis lors, le monde entier est plongé dans une sérieuse crise économique.

M. Clark: Surtout le Canada!

M. Trudeau: La position du gouvernement, je l'ai précisée tout à l'heure au député d'Oshawa. Il n'est pas question de renforcer la réglementation en matière d'investissements étrangers, mais il n'est pas question non plus de rendre la vie plus facile aux investisseurs étrangers. Notre politique reste la

même. Nous veillons simplement à ce que le règlement soit appliqué plus rigoureusement pour permettre ainsi aux investisseurs étrangers de ne pas avoir à attendre plusieurs mois, comme c'était le cas auparavant, pour pouvoir investir leurs capitaux et créer ainsi des emplois et stimuler l'économie de façon générale. En d'autres termes, s'il est prouvé que tel ou tel investissement est profitable au pays, nous voulons accélérer la procédure d'autorisation.

M. Murphy: Madame le Président, je voudrais dire au premier ministre que le seul choix véritable auquel procèdent les libéraux, c'est de savoir quelles promesses ils vont tenir.

M. Nielsen: Ils n'en tiennent aucune.

* * *

LES AFFAIRES MUNICIPALES**ON DEMANDE LA CRÉATION D'UNE CAISSE POUR L'EXÉCUTION DE GRANDS PROJETS**

M. Rod Murphy (Churchill): Ma question supplémentaire, madame le Président, s'adresse au ministre des Finances. Environ la moitié des ouvriers du bâtiment sont en chômage en Nouvelle-Écosse, et environ 30 p. 100 d'entre eux n'ont d'autre perspective que de rejoindre les rangs des assistés sociaux cet hiver. Dans la ville de Springfield, en Nouvelle-Écosse, les gens doivent s'approvisionner en eau à la caserne municipale des pompiers car l'argent fait défaut pour achever les travaux de construction du système d'aqueduc qui est à moitié terminé. Compte tenu de ce fait, le ministre des Finances accepterait-il, comme le suggère le chef de mon parti, le député d'Oshawa, de créer une caisse pour l'exécution de grands projets municipaux afin de créer de véritables emplois? Je rappelle au ministre des Finances que plusieurs millions de dollars sont affectés à ces projets qui sont maintenant prêts à démarrer afin que l'on puisse créer des emplois pour cet hiver.

M. Epp: Parlez-vous du déficit du Manitoba?

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Madame le Président, j'ai déjà répondu au député d'Oshawa que j'allais prendre sa suggestion en considération. Je lui rappellerai cependant que j'ai annoncé dans mon exposé économique du 27 octobre que nous allions établir une caisse de 500 millions de dollars destinés à la création directe d'emplois et dont les municipalités peuvent demander à se prévaloir. Quant au cas dont il a parlé, cette municipalité peut demander des fonds dans le cadre du Programme de relance de l'aide à l'emploi. La province de Nouvelle-Écosse a déjà obtenu plusieurs millions de dollars dans le cadre de ce programme. La municipalité pourrait donc songer à demander une subvention dans le cadre de ce même programme afin d'achever ces travaux. L'argent est disponible, et le ministre de l'Emploi et de l'Immigration voudra sans doute se rendre aux instances du député.